



Interdiction d'installation des chaudières Gaz ?

L'Interfédérale interpelle le Président de la République

Le 22 mai dernier, Elisabeth Borne a affirmé, devant le Conseil National de la Transition Écologique, que son gouvernement allait interdire l'installation de chaudières à gaz dans les bâtiments existants pour baisser les émissions de CO2 de la France et ainsi atteindre la neutralité carbone en 2050.

Cette annonce brutale fait réagir l'interfédérale qui vient, par l'intermédiaire d'un courrier, d'interpeler le Président de la République.

Pour les organisations syndicales signataires de ce courrier, la planification écologique, et en particulier énergétique, doit prendre en compte de nombreux facteurs et porter un regard attentif sur tous les enjeux, qu'ils soient industriels, sociaux ou économiques.

Alors même que certains pays européens renforcent l'usage du gaz dans leur mix énergétique, l'orientation du gouvernement va indéniablement écarter le gaz du mix énergétique français et envoyer un signal négatif au développement et aux investissements de la filière des gaz décarbonés.

C'est l'équivalent d'au moins 7 EPR dont la France devrait se doter si elle devait prendre une telle décision.

Pour de nombreuses décennies, la France aura besoin de gaz. **Il faut verdir le gaz, pas le bannir.**

Les investissements en faveur du développement des gaz verts nécessitent des orientations ambitieuses et claires pour donner à la France une filière industrielle souveraine et innovante, la seule qui ne nécessite pas d'importation de matières premières fossiles et qui repose sur une économie 100 % locale, et ce en s'appuyant sur des infrastructures de transport, de stockage et de distribution existantes efficaces et déjà amorties.

Cette interdiction concernant l'installation de nouvelles chaudières à gaz en France condamnerait à terme le modèle économique actuel des infrastructures gazières, imposant une hausse significative des coûts supportés par les usagers mais aussi par les collectivités locales et l'État.

Enfin, les fédérations syndicales dénoncent une fois de plus les décisions gouvernementales, prises sans concertation, instaurant leurs lots d'incertitudes auprès des salariés de la filière.

Ces annonces laissent le sentiment que cette transition et cette décarbonation se feront contre eux et non pas avec eux.

Paris, le 12 juin 2023